

**HALL A**  
**APPARTEMENT DE 3 PIECES**  
**N°A201 AU 2ème étage**

ENTREE	6.76 m <sup>2</sup>
SEJOUR	18.21 m <sup>2</sup>
CUISE	7.16 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11.76 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	10.78 m <sup>2</sup>
WC	2.17 m <sup>2</sup>
SDB	4.97 m <sup>2</sup>

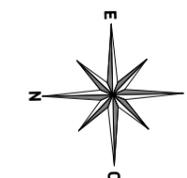
**SURFACE HABITABLE 61.81 m<sup>2</sup>**

BALCON 10.08 m<sup>2</sup>

**SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE 71.89 m<sup>2</sup>**

**LEGENDE**

AP Allège pleine	— Sèche Serviette
AV Allège Vitrée	— Radiateur
VR Volet Roulant	R Réfrigérateur
GC Garde-corps	LL Lave-linge
— Soffite / faux-plafonds	LV Lave-vaisselle
ETEL Esp techn. elect. du lgt	CUI Cuisson
PL Placard	TRI Tri sélectif
	— Retombée de poutre



Conformément à la réglementation, ce plan est :

<b>PMR</b>	<b>EVOLUTIF</b>
------------	-----------------

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.

**INDICE 0 OCTOBRE 2022**

Echelle : 0 0.5 1 2 4